

COMMUNIQUE DU PRESIDENT

Information Importante – Prolongation des mesures sanitaires Covid-19

Suite aux nouvelles annonces gouvernementales, les élus de la CMCAS de Valence réunis en Conseil d'Administration, mardi 6 avril 2021 ont été contraints de maintenir les mesures suivantes jusqu'à nouvel ordre :

- L'annulation de toutes les activités adultes organisées par la CMCAS, les SLVie, les commissions ainsi que les clubs sportifs, sauf pour les clubs sportifs ayant reçu l'autorisation de leur fédération, sous couvert du ministère des sports,
- L'accueil physique de la CMCAS de Valence est fermé,
- Les SLVies de Cruas et Tricastin sont ouvertes, les permanences sont tenues par les élus,
- Les réunions des instances se dérouleront de préférence par téléphone ou en visio-conférence,
- L'étang de St Bonnet, les Combeaux (chalet fermé au public) et le domaine des roches à Savasse (uniquement le parc), restent ouverts aux bénéficiaires,

La sécurité sanitaire des bénéficiaires et des acteurs des Activités Sociales de l'Energie, élus, bénévoles et salariés, est une priorité absolue et nous souhaitons ainsi assurer la protection de tous, en limitant les contacts et la propagation du Covid-19.

Nous restons cependant mobilisés pour vous accompagner et maintenir nos services durant cette crise sanitaire inédite. À cet égard, vous pouvez nous contacter :

- Par téléphone au **04 75 78 15 00** du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
- Par e-mail CMCAS-395.Accueilbeneficiaires@asmeg.org

Nous vous remercions de votre compréhension,
Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Président de la CMCAS



Romain BELAN